

## Conseil d'école n°1 du 12 novembre 2018 - École élémentaire de St Romans

Présents : Mairie : Mme Blambert, M. Miclo, Mme Meugnier, Mme Bourgeon ;

DDEN : Mme Chetail, Mme Finet

Parents délégués : Mme Péméant, Mme Girard, M. Sylvestre, Mme Ronda , Mme Frickert, Mme De Richaud, Mme Ultaro ;

Enseignants : Mme Potier, Mme Rosier (TR), Mrs Gaillard, Cuzin, Lacoste, Maurey (directeur)

Excusés : Mme Dilhac, M. Giang, M. Belle

### 1- Installation du nouveau conseil d'école

Ouverture de séance, 18h10. Tour de table et rôle de chacun.

Parents délégués : Relais des parents.

Comment préciser le rôle des parents délégués pour tous ?

### 2- Mairie : Investissements pour l'école et suivi des petits travaux d'entretiens

- Réparer les stores. Au moins quatre signalés défectueux « Devis en attente (réparation ou changement de moteur).

- Rideaux occultants côté nord ? Sans doute des stores (3 devis en attente). Budget autour de quatre mille euros.

- Changement des lampes des vidéo projecteurs (à faire par Reflex informatique) ; certaines présentent des signes de fatigue. Doit-on les éteindre durant la récréation ? (Conseil : mode veille /mute).

Commande de 5 lampes actée par la mairie.

- Problème de licence Microsoft (suite Office) sur au moins un PC, classe de Mme Potier. M. Miclo relance notre prestataire.

### 3- Sécurité à l'école

Plusieurs types d'exercices à réaliser : évacuation, confinement, risque majeur (PPMS à mettre en place). Il est envisagé de faire un exercice grandeur nature avec les 2 écoles, la mairie, les services de sécurité. L'école dispose de 3 alarmes : anti-intrusion, évacuation/incendie (boîtiers rouges), confinement et risques majeurs (PPMS/boîtier noir).

A l'étage, la classe du milieu du bâtiment n'entend pas l'alarme. Les adjoints de la mairie présents opéreraient pour l'ajout d'un diffuseur (sirène) au milieu de la coursive,

Il nous faut encore réaliser un exercice incendie et un exercice de type risque majeur avant fin 2018

Proposition d'un porte-document pour les cahiers d'appel, fixé au mur, à côté de chaque porte de classe.

Mallette d'urgence : positionnée dans le bureau de direction dans. Équiper peut-être les classes de ce genre de mallette... Mais, au moins, en disposer à l'étage ; là où se trouvent les élèves et les maîtres,

A l'étude et à l'attention des élèves : un travail sur des « fiches réflexes » visuelles pour faire réagir les enfants plus efficacement sur les attitudes à adopter pour les exercices de sécurité.

Le 15 octobre, un exercice PPMS/anti-intrusion a été effectué et chacun a joué son rôle avec sérieux

- Suite à des remarques récurrentes des usagers, (école et parking) la mairie annonce la pose d'éclairages extérieurs, à l'horizon janvier 2019, le long de l'école côté parking.

### 4- Fonctionnement de l'école et vote du règlement intérieur

Distribution du règlement intérieur avec quelques annotations.

Effectifs : 127 élèves et 5 classes

Pour la prochaine rentrée 23 élèves iront au collège, on annonce 19 entrants en CP. Pas de fermeture prévue (à surveiller).

Aide aux élèves :

- Suivi des enseignants dans la classe. Différenciation pédagogique (en groupe ou plus individualisée, PPRE...)

- RASED (Enseignante spécialisée, Florence L.) : P2 en CE1, P3 en CP. Intervention en maths et français, dont lecture.

- APC (activités pédagogiques complémentaires) en plus des heures de classe (à la pause méridienne et/ou à 16h, par séance de 30 min)

- Évaluations nationales : nouveau dispositif à cette rentrée en CP et CE1 (à imprimer en couleur à la mairie). Beaucoup d'énergie consommée pour le passage des épreuves et le traitement des résultats. Afin de rendre compte aux parents des acquis des élèves à l'aide de graphiques synthétiques, les enseignants sollicitent l'adjointe aux affaires scolaires pour une impression couleur à l'aide du photocopieur de la mairie.

**Règlement intérieur** (recto/verso) et avis du conseil d'école. Des ajustements sont proposés et soumis à l'avis des membres présents :

- Parking des écoles : Arrêt-minute interdit car dangereux.

- Remarque : souci de stationnement le mercredi à 11h30, avec la présence d'associations qui occupent des places de parking dès le milieu de matinée.

- Fréquentation/Absences : Informer l'école rapidement (avant 8 h30 si possible). Des solutions par classe sont mises en place afin de communiquer avec le maître ou la maîtresse (adresse/mail de classe, téléphone portable/enseignant)

Répondeur ? Peu satisfaisant car doit être consulté rapidement pour être efficace...

Droit à l'image : Ce point figure dans les autorisations parmi les documents de rentrée distribués. Les enseignants sont attentifs à la réglementation,

Lien avec la cantine : l'après-midi, les enseignants sont en responsabilité à 13 h 50 (10 minutes avant les cours),

Modification d'une phrase (paragraphe *Horaires*) « Il n'est pas souhaitable » ... Nous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité des parents en dehors des heures scolaires.

Ajouter « Les téléphones portables sont interdits » (dans *Respect du matériel et attitudes...*).

- *Le règlement est approuvé à l'unanimité.*

## 5- Projet d'école et projets de classe

Dans le cadre du projet d'école des actions et projets de classe ou de cycle sont conduits (ou reconduits) **Natation** (le vendredi, du 10 décembre au 22 mars pour les CE1-CE2, en mai, 2 séances/semaine pour les CP-CE1),

**Ski nordique** pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 (vendredis de janvier),

**Aviron** en CM1/CM2.

**Musique** en cycle 3. Des nouveautés (dans le cadre des choix de la nouvelle communauté de commune) : cette activité se déroule le lundi matin sur toute l'année. Seules 2 classes (CE2/CM1 et CM1/CM2) sont concernées...

*Réflexion sur un cycle de danse* en CE2 et CM1, au printemps.

**Bibliothèque communale** : 4 séances annuelles par classe en coopération fructueuse avec Pascaline D. Prise en charge des élèves en demi-groupes sur des activités pour la classe. Choix d'un livre à chaque visite. Propositions de rencontres avec des auteurs. Visite d'expositions.

*École innovante* ; dans le cadre du développement du numérique dans l'Education nationale, des projets peuvent être subventionnés : permettant, par exemple, d'acquérir des tablettes mais les délais sont contraints (avant le 30 novembre).

## 6- Questions diverses

- Problème de parking commun aux écoles élémentaire et maternelle : Rappel dans le règlement intérieur. Un problème relationnel entre parents sur le parking est évoqué, le directeur recevra une maman à ce sujet.

- Aide aux devoirs : Cela existait avant l'instauration des TAP.

Proposition de la mairie que les parents intéressés se montent en association d'aide aux devoirs, en proposant à des enseignants volontaires de mener cette aide aux devoirs. La mairie peut subventionner l'activité, en aidant particulièrement les familles qui en ont besoin.

- Une maman évoque qu'à Halloween (cantine), les enfants qui n'étaient pas déguisés n'avaient pas droit aux bonbons... A voir avec les responsables de la cantine.

- Il est aussi demandé de sensibiliser les élèves aux questions de discrimination et de harcèlement. Ces questions peuvent être traitées en classe suite à des événements qui ont pu se produire dans la cour et au-delà.